

## MANAGER CONTROLE INTERNE ET DE CONFORMITE

### Reporte directement au Directeur Général (DG)

- Veiller au respect et à la bonne mise en œuvre des dispositions du Compact, de l'Accord d'implémentation du Compact (PIA), des accords d'exécution et de toutes les politiques et procédures de MCA et de MCC, et ce dans l'ensemble des projets et activités du Programme ;
- Identifier les principaux risques techniques, financiers, opérationnels et de conformité au sein de l'Agence et assister les Directions concernées à développer, maintenir et mettre en œuvre les contrôles nécessaires ;
- Faciliter les actions correctives et préventives d'audit interne et suivre les réalisations des recommandations et l'efficacité de leur mise en œuvre ;
- Analyser la répartition des rôles et responsabilités et identifier les champs nécessitant un renforcement du contrôle interne ;
- Proposer au management des améliorations à mettre en place pour plus d'efficacité et d'efficacité des opérations du programme et pour assurer la conformité avec les règles et procédures de MCA et MCC ;
- Évaluer les systèmes de contrôle interne, en particulier ceux relatifs au processus de passation des marchés de gestion des contrats, de gestion financière ainsi que de gestion des subventions (y compris les bénéficiaires des financements des fonds), et rendre compte au Directeur Général par rapport aux manquements constatés afin de prendre les mesures correctives nécessaires ;
- Rapporter tout dysfonctionnement constaté dans la marche du programme au management de MCA-Morocco, et, si approprié, à MCC;
- Formuler des recommandations concernant l'optimisation des processus, la réduction des coûts, la prévention de la fraude, et la protection des actifs ;
- Garantir l'intégrité des transactions financières et la régularité du reporting financier;
- Planifier, organiser et procéder aux audits internes, inspections et revues des projets, activités et opérations de MCA-Morocco, y compris ceux des gestionnaires de subventions et des bénéficiaires, et rendre compte à la Direction Générale ;
- Assurer le suivi des recommandations des missions d'audit et la mise en place des actions correctives ;
- Contribuer à la conception des mesures de contrôle interne afin de remédier aux faiblesses liées au contrôle interne au sein de l'Agence ;
- S'assurer que l'archivage des documents répond aux exigences des auditeurs, de MCC et des entités impliquées dans la mise en œuvre du Compact ;
- Concevoir des actions de formation du personnel de l'Agence sur les contrôles internes, procédures et tout sujet lié à la conformité ;
- Diffuser les politiques et procédures écrites relatives aux activités de conformité ;

- Présenter, à fréquence régulière, des comptes rendus d'activités ;
- Toute autre tâche qui pourrait lui être assignée par le Directeur Général

### **Qualifications and Experience**

- Diplôme supérieur en comptabilité, finance, audit, ou autre discipline liée au domaine.
- Environ huit (8) ans d'expérience professionnelle, dans la comptabilité, la gestion financière et/ou l'audit, des expériences de moins de 8 ans sont acceptables pour des candidats exceptionnels ;
- Connaissances et expériences démontrées dans des techniques, des pratiques et des procédures d'audit et de contrôle interne ;
- Capacité à évaluer des systèmes de gestion financière automatisés et à développer des méthodes pour tester les contrôles du système ;
- Faire preuve d'intégrité et être libre de tout conflit d'intérêts ;
- Bonne connaissance des projets et de l'environnement institutionnel du compact II ;
- Bonnes connaissances en informatique (MS Office, Internet, familiarité avec les logiciels de gestion de projets et SAP de préférence) ;
- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral. La maîtrise de l'Anglais est un plus.